

BILAN ACTIF

054 1907

A C T I F		01/04/2023 au 31/03/2024		Durée : 12 Mois	Ex.2023-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés,droits et valeurs similaires	3 828,00	3 828,00		
	Fonds commercial (1)	124 000,00		124 000,00	124 000,00
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
A C T I F I M M O B I L I S E	Terrains	9 800,00	9 312,72	487,28	1 467,28
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	465 724,99	345 887,37	119 837,62	140 331,80
	Autres	667 966,20	476 082,37	191 883,83	140 811,28
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
A C T I F I M M O B I L I S E	Autres titres immobilisés	386,42		386,42	377,24
	Prêts				
	Autres				
	TOTAL II	1 271 705,61	835 110,46	436 595,15	406 987,60
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.	123 480,00		123 480,00	156 840,00
	En-cours de production: biens et serv.	45 650,00		45 650,00	42 670,00
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	2 027 456,07	105 712,56	1 921 743,51	1 549 166,42
	Autres	12 925,02		12 925,02	21 138,78
	Capital souscrit-appelé, non versé				
A C T I F C I R C U L A N T	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres	2 600 000,00		2 600 000,00	2 300 000,00
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	1 994 004,73		1 994 004,73	1 965 441,91
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	41 302,33		41 302,33	44 324,46
	TOTAL III	6 844 818,15	105 712,56	6 739 105,59	6 079 581,57
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
C O M P T E S R E G U L I E R S	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 116 523,76	940 823,02	7 175 700,74	6 486 569,17
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				

pour copie conforme

BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

054 1907

PASSIF		01/04/2023 au 31/03/2024	01/04/2022 au 31/03/2023
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 2 000 000,00)	2 000 000,00	2 000 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	200 000,00	198 360,55
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	1 888 296,66	1 389 057,19
	REPORT A NOUVEAU		
PROVISIONS	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 112 942,59	900 878,92
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	5 201 239,25	4 488 296,66
DETTES (1)	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
COMPTES REGUL	TOTAL II		
	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	35 519,35	65 718,29
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 417,67	5 417,67
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	13 543,91	17 280,71
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	892 959,27	754 881,46
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 022 852,88	1 154 974,38
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	4 168,41	
COMPTES REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	1 974 461,49	1 998 272,51
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		7 175 700,74	6 486 569,17
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
.....			

DESIGNATION : SARL A.Y. GOURAUD
ACTIVITE : PLATRE
ADRESSE : 13 RUE DU DR SCHWEITZER 17500 JONZAC

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024
dont le total est de 7 175 700.74 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 1 112 942.59 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/06/2024.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- | | | |
|---|---|----------------|
| - logiciels | L | . 1 An |
| - agencements et aménagements des constructions | L | . 10 et 20 Ans |
| - matériel et outillage industriels | L | . 5 et 10 Ans |
| - matériel de transport | L | . 5 Ans |
| - matériel informatique | L | . 5 et 2 Ans |
| - mobilier de bureau | L | . 5 et 10 Ans |

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les coûts directement liés aux unités produites
- les frais généraux fixes et variables de production encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une créance est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Concernant les modifications affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels, les traitements opérés sur cet exercice en application des directives du plan comptable n'ont aucun impact sur le résultat.

IMMOBILISATIONS :

Option pour la méthode simplifiée (prospective)

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/04/2022 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/03/2023.

Concernant les modifications affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels, les traitements opérés sur cet exercice en application des directives du plan comptable n'ont aucun impact sur le résultat.

IMMOBILISATIONS :

Option pour la méthode simplifiée (prospective)

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/04/2022 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/03/2023.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

FONDS COMMERCIAL

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante

ENGAGEMENTS RETRAITE:

Les engagements retraite n'ont pas fait l'objet de provision .Ils sont pris en charge par un organismes mutualisateur PROBTB.

En ce qui concerne les ETAM les engagements de retraite s'élèvent à : 48 326.86 euros au 31/03/2024

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	127 828		
CORPORELLES	Terrains			9 800		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	[Dont Composants]			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	463 448		2 277
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers		115 835		1 631
		Matériel de transport		460 937		94 404
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		10 609		893
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			1 060 629		99 205
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			377		14
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV			377		14
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				1 188 834		99 219
CADRE B		IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			127 828
CORPORELLES	Terrains					9 800
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					465 725
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				117 466
		Matériel de transport		16 343		538 999
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				11 502
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			16 343		1 143 492
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					386
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV					386
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				16 343		1 271 706

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		3 828			3 828		
Terrains		8 333	980		9 313		
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		323 116	22 771		345 887		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	111 001	2 572		113 573		
	Matériel de transport	327 278	42 196	16 343	353 131		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 290	1 088		9 379		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		778 018	69 607	16 343	831 283		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		781 846	69 607	16 343	835 111		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	90 007	15 706		105 713
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III	90 007	15 706		105 713
TOTAL GENERAL (I+II+III)		90 007	15 706		105 713
Dont dotations et reprises			15 706		
			- d'exploitation - financières - exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières			386		386
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			131 580	131 580	
	Autres créances clients			1 895 877	1 895 877	
	Créance représentative de titres prêtés		[Provision pour dépréciation antérieurement constituée]			
	Personnel et comptes rattachés			300	300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée		12 625	12 625	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				
		Divers				
	Groupe associés					
	Débiteurs divers					
	Charges constatées d'avance			41 302	41 302	
TOTAUX			2 082 070	2 081 684	386	
RENOUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles						
Autres emprunts obligatoires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine				
		à plus d'1 an à l'origine	35 519	30 428	5 091	
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			892 959	892 959		
Personnel et comptes rattachés			139 847	139 847		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			189 360	189 360		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		67 555	67 555		
	Taxe sur la valeur ajoutée		297 373	297 373		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés		128 718	128 718		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupe et associés			205 418	205 418		
Autres dettes			17 712	17 712		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			1 974 461	1 969 370	5 091	
RENOUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contactés auprès des associés personnes physiques	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	30 186			

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	24 661,57	
TOTAL	24 661,57	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24 661,57	
--	-----------	--

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168845 Int courus/empr + 2 ans	14,79
TOTAL	14,79
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	9 687,45
TOTAL	9 687,45
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
428610 Primes fin ex a payer sal	116 670,00
438600 Ch a payer organ sociaux	189 359,71
448000 Impots s/ distribution	120 000,00
448600 Etat charges a payer	7 032,00
TOTAL	433 061,71
TOTAL DES CHARGES A PAYER	442 763,95

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	16 000,00	1 250,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 000,00	1 250,00

A.Y. GOURAUD

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2 000 000 €**

**SIEGE SOCIAL : 13 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER
17500 JONZAC**

400 931 325 RCS SAINTES

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 10 JUILLET 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 1 112 942,59 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au poste Autres réserves pour un montant de 1 112 942,59 €.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres Réserves » s'élève à 3 001 239,25 euros et les capitaux propres de la Société sont de 5 201 239,25 euros.

Vote de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 10 juillet 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 1 112 942,59 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au poste Autres réserves pour un montant de 1 112 942,59 €.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres Réserves » s'élève à 3 001 239,25 euros et les capitaux propres de la Société sont de 5 201 239,25 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Présidence
Monsieur Yannick GOURAUD**

